

Cancer, fertilité et contraception



Certaines chimiothérapies peuvent entraîner un risque tératogène, c'est-à-dire un risque de provoquer des malformations chez le fœtus.

Il est donc conseillé de se protéger dès le début de la chimiothérapie, et jusqu'à deux ans après la fin du traitement, avec un préservatif ou un autre moyen de contraception.

Pour en savoir plus

Site du groupe GO-AJA

www.go-aja.fr

Site des CECOS

Centres d'Etude et de Conservation
des Ovocytes et du Sperme

www.cecos.org

Site de l'Agence de la Biomédecine

www.procreation-medicale.fr

Site de la Ligue Contre le Cancer

www.ligue-cancer.net

> Je m'informe sur le cancer

> Brochure d'information > Cancer et fertilité

Site d'Onco-Occitanie

Réseau Régional de Cancérologie d'Occitanie

www.onco-occitanie.fr

Coordonnées des centres d'Aide Médicale à la Procréation (AMP) en Occitanie

.....

○ **CHU Toulouse - Hôpital Paule de Viguier**

05 67 77 11 02 (PF* féminine)

05 67 77 10 50 (PF masculine)

○ **Centre AMP Clinique La Croix du Sud - Institut de fécondation In Vitro de Toulouse**

05 32 02 71 17 (PF féminine & masculine)

www.ifiv.fr

○ **CHU Montpellier - Hôpital Arnaud de Villeneuve**

04 67 33 64 81 (PF féminine)

04 67 33 62 99 (PF masculine)

www.chu-montpellier.fr

(Saisir "Oncofertilité" dans la barre de recherche >
Cliquer sur "Fertilité et Cancer")

○ **Centre AMP Clinique St Roch (Montpellier)**

04 67 52 00 42 (PF féminine)

04 67 04 38 55 (PF masculine)

www.ivf-france.fr

○ **Centre AMP CHU de Nîmes**

04 66 68 32 20

www.chu-nimes.fr/amp/

○ **Centre de fécondation In Vitro - Clinique Saint Pierre (Perpignan)**

04 68 56 28 35

www.fiv66.com

*PF : préservation de la fertilité

Préservons ta capacité à concevoir un enfant



Je suis adolescent(e) ou jeune adulte

.....

et je vais commencer dans les
prochains jours un traitement pour
soigner un cancer



Cancer et fertilité chez les adolescents, jeunes adultes es-tu concerné(e) ?

.....

Tu as entre 15 et 25 ans* et tu es pris en charge pour un cancer

○ **Les différents traitements** (la chimiothérapie, la radiothérapie ou la chirurgie) **peuvent altérer ta fertilité** et diminuer tes chances d'avoir un enfant après le cancer.

○ Tu as la possibilité de **préserver ta fertilité future**, grâce à une prise en charge spécialisée dans un centre agréé.

A savoir !

- Les traitements anticancéreux ne sont pas tous susceptibles d'altérer ta fertilité. **Les médecins t'informeront si le traitement proposé nécessite ou non une préservation de ta fertilité.**
- **Les méthodes de préservation de la fertilité ne sont pas infaillibles** mais elles constituent une chance supplémentaire pour l'avenir.

*Le consentement de tes parents est nécessaire pour avoir recours à ces techniques jusqu'à ta majorité.

Comment préserver ta fertilité ?

.....

La préservation de la fertilité est possible grâce aux progrès de l'Oncofertilité, **champ de la médecine qui s'intéresse à la fertilité des patients touchés par le cancer.**

Toute personne dont la prise en charge médicale risque d'altérer sa fertilité peut bénéficier du recueil et de la conservation de ses gamètes ou de ses tissus germinaux.

Article L2141-11 du Code de la Santé Publique

♀ Tu es une jeune femme :

○ **La conservation ovocytaire**

Cette technique permet de conserver des cellules féminines de la reproduction : les ovocytes matures. Elle doit être réalisée avant le début des traitements et nécessite une stimulation de l'ovulation par des injections d'hormones qui durent 2 à 3 semaines. Si nécessaire, elle peut aussi être réalisée en cas d'urgence.

Les ovocytes sont ensuite recueillis par ponction réalisée par voie vaginale (sous anesthésie). Puis, ils sont congelés et stockés en vue d'une utilisation ultérieure.

○ **La transposition ovarienne**

Déplacement chirurgical des ovaires pour éviter qu'ils ne soient abîmés en cas de radiothérapie.

○ **La conservation de tissu ovarien**

C'est la seule technique possible chez les filles non-pubères. Elle consiste à prélever un de tes deux ovaires ou une partie d'un ovaire puis à le congeler, afin de le greffer plus tard pour permettre une grossesse. Il s'agit d'une opération rapide réalisée sous anesthésie générale, elle ne laisse peu ou pas de cicatrice.

♂ Tu es un jeune homme :

○ **La conservation des spermatozoïdes**

Après la puberté, le sperme peut être recueilli par masturbation puis congelé. En cas de difficultés à éjaculer, les spermatozoïdes peuvent être prélevés directement au niveau des testicules.

○ **La conservation de tissu testiculaire**

Avant la puberté, il est possible de prélever des morceaux de testicule (appelés fragments) via une opération sous anesthésie générale, puis de les congeler.

Et après le cancer ?

Suivi : L'effet toxique des traitements est variable selon les médicaments et les personnes. **Il est donc recommandé de te faire suivre à l'issue des traitements anticancéreux.**

Devenir des prélèvements : A ta majorité, tu pourras décider de conserver ou non tes prélèvements. Avant cela, le centre d'AMP contactera chaque année tes parents pour assurer un suivi.